



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

## Doha (Qatar), 6 – 10 avril 2019



Conseil directeur  
Point 6

CL/204/6a)-R.1  
5 avril 2019

### Rapport annuel du Secrétaire général sur les activités de l'UIP en 2018

#### a) Mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021 et coopération avec le système des Nations Unies

*Le présent rapport donne un aperçu des activités entreprises depuis janvier 2019 pour mettre en œuvre la Stratégie de l'UIP. Il doit être lu en parallèle avec le Rapport annuel 2018/19 de l'UIP et avec le document intitulé "Tableau matriciel résumé 2018", disponible à l'Annexe III. Il met particulièrement l'accent sur les initiatives aidant les parlements à renforcer leurs capacités, à consolider les mesures qu'ils prennent au niveau national et à atteindre les objectifs nationaux. Il fournit également une liste des activités prévues pour les six mois à venir, une liste des initiatives que les Membres de l'UIP sont invités à envisager ainsi que des informations sur les partenariats en cours ou à venir, tels que l'accord trilatéral entre l'UIP, le BLT et l'ONU DC.*

### Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

#### Elaboration de normes et production de connaissances

##### 1. Aperçu des activités

Depuis le début de l'année 2019, l'accent a été mis essentiellement sur le Centre pour l'innovation au parlement, lancé en décembre 2018. Le Centre consiste en un partenariat entre l'UIP et les parlements en vue de soutenir l'innovation parlementaire par une meilleure utilisation des outils numériques. Il offre aux parlements une plateforme leur permettant d'élaborer et de partager de bonnes pratiques en matière de stratégies de transformation numérique et des méthodes pratiques pour renforcer les capacités dans des domaines tels que : la planification stratégique des outils et services numériques ; l'ouverture parlementaire, les normes ouvertes et les données ouvertes ; la participation des citoyens aux travaux parlementaires ; Internet et les réseaux sociaux ; la gestion électronique des documents et des archives ; et les services de bibliothèque et de recherche numérique.

L'UIP a continué d'appuyer les quatre pôles régionaux et thématiques (Afrique australe, Amérique latine, Données ouvertes, Gouvernance des TIC) nouvellement créés. En outre, de nouveaux partenariats sont en cours de finalisation avec les parlements du Kenya (Pôle régional pour l'Afrique de l'Est) et de Trinité-et-Tobago (Pôle régional pour les Caraïbes).

La première édition d'un nouveau bulletin trimestriel intitulé *Innovation Tracker* est en préparation. Des travaux préparatoires sont en cours pour l'élaboration d'un nouveau guide sur les réseaux sociaux à l'usage des parlements et des parlementaires. Deux réunions de l'Assemblée de Doha viendront alimenter l'ensemble des travaux du Centre, l'un sur "la désinformation et les informations fallacieuses" et l'autre sur "l'avenir du parlement".

Parallèlement, l'UIP collecte des fonds pour garantir la stabilité financière du Centre. Un courrier a été adressé à tous les parlements début février pour les informer des modalités de participation aux travaux du Centre et pour solliciter des contributions volontaires à ses activités.

Des travaux sont en cours pour améliorer la nouvelle base de données Parline sur les parlements nationaux et d'autres sont également menés pour mettre au point un outil d'auto-évaluation sur le contrôle parlementaire, dans la continuité du Rapport parlementaire mondial 2017.

## **2. Activités futures**

- Mise en place d'un réseau de correspondants Parline pour contribuer à assurer l'exactitude et l'actualité des données contenues dans la nouvelle version.
- Collecte de données pour l'indicateur 16.7.1 a) des ODD sur l'inclusion des femmes et des jeunes aux postes de décision dans les parlements.
- Publication de l'outil d'auto-évaluation sur le contrôle parlementaire.
- Publication du bulletin *Innovation Tracker*.
- Publication du guide sur les réseaux sociaux à l'usage des parlements et des parlementaires.
- Travaux préparatoires pour le Rapport mondial 2020 sur l'e-Parlement.

## **3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP**

- Examiner les données relatives à leur parlement dans la nouvelle base de données Parline ; fournir des observations et des mises à jour (voir data.ipu.org).
- Envisager de participer aux travaux du Centre pour l'innovation au parlement et d'y apporter une contribution financière volontaire et d'autres contributions.
- Envisager de procéder à des auto-évaluations, visant notamment leur activité de contrôle.

## **Renforcement des capacités institutionnelles**

### **1. Aperçu des activités**

Le Programme de coopération technique a mené plusieurs activités au début de l'année 2019.

- Au Vanuatu, dans le sillage des diverses activités entreprises depuis 2017 dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), une mission a été menée en janvier 2019 en vue de créer une bibliothèque numérique.
- En collaboration avec le Parlement ougandais, l'UIP a aidé en février 2019 l'Assemblée nationale de Zambie à planifier et réaliser une série d'auto-évaluations. Le personnel de l'Assemblée nationale a été formé pour aider à mener l'exercice. Une quarantaine de hauts fonctionnaires et quelque 35 parlementaires ont procédé à une auto-évaluation de l'activité parlementaire. Le projet d'outil d'auto-évaluation de l'UIP sur le contrôle parlementaire a également été testé par 15 présidents de commissions parlementaires.
- Au Myanmar, l'UIP a organisé en mars 2019 un cours sur la diplomatie parlementaire, qui a notamment porté sur les Assemblées de l'UIP.

### **2. Activités futures**

Des activités sont prévues dans les pays suivants : Algérie, Bénin, Djibouti, Malawi, Maldives, Myanmar, Pakistan, Seychelles, Tunisie, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

### **3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP**

- Encourager les parlements qui ne l'ont pas encore fait à approuver les Principes communs en matière d'assistance aux parlements et à les prendre en compte dans leurs travaux. (La carte des parlements qui ont souscrit aux Principes est présentée à l'[Annexe II](#)).
- Conformément aux Principes communs, contribuer à l'élaboration d'un projet de guide qui servira d'outil de référence aux parlements et à leurs partenaires pour les aider à renforcer l'engagement dynamique des parlements en faveur de leur auto-développement.

## Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

### 1. Aperçu des activités

Au début de l'année 2019, l'activité de l'UIP sur la promotion de l'égalité des sexes s'est concentrée sur les travaux de recherche relatifs à la participation des femmes à la vie politique, les activités parlementaires menées dans le cadre de la Commission de la condition de la femme et les activités nationales de renforcement des capacités en faveur de l'égalité des sexes.

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'UIP a publié son rapport annuel *Les femmes au parlement en 2018 - Regard sur l'année écoulée*

([www.ipu.org/fr/ressources/publications/rapports/2019-03/les-femmes-au-parlement-en-2018-regard-sur-lannee-ecoulee](http://www.ipu.org/fr/ressources/publications/rapports/2019-03/les-femmes-au-parlement-en-2018-regard-sur-lannee-ecoulee)). Le rapport rend compte des progrès et reculs de la participation des femmes dans les parlements qui ont tenu des élections en 2018, ainsi que des tendances, des bonnes pratiques et des difficultés persistantes. L'UIP et ONU-Femmes ont publié la carte *Les femmes en politique : 2019* (voir [www.ipu.org/fr/ressources/publications/infographies/2019-03/les-femmes-en-politique-2019](http://www.ipu.org/fr/ressources/publications/infographies/2019-03/les-femmes-en-politique-2019)). La carte présente des informations sur les femmes parlementaires, les femmes occupant des postes ministériels, les femmes chefs d'Etat et de gouvernement et les femmes Présidentes de parlement.

Le 8 mars, l'UIP et le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) ont publié une déclaration commune appelant à des mesures plus fermes pour renforcer la représentation et le leadership des femmes en politique. (voir <https://www.ipu.org/fr/actualites/actualites-en-bref/2019-03/leadership-politique-des-femmes-atteindre-la-parite-dici-2030>).

Début 2019, l'UIP a poursuivi ses recherches sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes au parlement pour établir des lignes directrices à l'intention des parlements sur ces questions. Les lignes directrices seront publiées d'ici la fin de l'année. L'UIP a également continué de promouvoir la lutte contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes en politique en présentant son rapport 2018 publié conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Le rapport a été présenté lors de réunions à Beyrouth, Bruxelles, Reykjavik et Strasbourg.

A l'occasion de la 63<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue en mars 2019 à New York, l'UIP et ONU-Femmes ont organisé la réunion parlementaire annuelle intitulée *Investir dans l'égalité des sexes : Les parlements veillent à ce que la protection sociale, les services publics et les infrastructures bénéficient aux femmes et aux filles*. L'UIP a également organisé plusieurs manifestations parallèles pour présenter ses études et rapports les plus récents sur la violence à l'égard des femmes en politique et sur la participation des femmes à la vie politique.

Au niveau national, l'UIP a aidé les femmes maliennes à préparer leur participation politique aux élections qui auront lieu cette année. L'atelier organisé à l'Assemblée nationale a réuni des parlementaires des deux sexes, des responsables gouvernementaux, des experts internationaux et régionaux et des représentants d'organisations de la société civile. Les participants ont défini des moyens pour promouvoir la participation des femmes et atteindre les objectifs fixés par le quota électoral de femmes lors des prochaines élections.

L'UIP a également aidé le Parlement djiboutien à organiser un atelier sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles en prévision du prochain débat parlementaire sur cette question. Les parlementaires présents, hommes et femmes, ont accru leurs connaissances à propos des conditions juridiques et politiques nécessaires pour l'élimination effective de la violence sexuelle, en mettant l'accent sur les pratiques néfastes. Une séance de renforcement des capacités en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles a également été organisée.

En Namibie, l'UIP a aidé le Parlement à organiser un atelier à l'intention des parlementaires sur la création et le bon fonctionnement des groupes parlementaires de femmes et sur l'influence des femmes parlementaires.

## 2. Activités futures

- Recherches sur l'importance de l'influence des femmes au parlement et sur ce qui favorise et entrave cette influence. Des études de cas sont actuellement en cours et leurs résultats seront présentés dans les prochains mois.
- Aider les parlementaires, hommes et femmes, à promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes et à améliorer la participation des femmes à la vie politique.
- Aider les parlements à procéder à des audits et à des auto-évaluations en matière de sensibilité au genre en utilisant l'outil de l'UIP *Plan d'action pour des parlements sensibles au genre*, notamment au Botswana et en Colombie.

## 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Envisager de procéder à une auto-évaluation concernant la sensibilité au genre du parlement (voir [www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf](http://www.ipu.org/pdf/publications/gender-toolkit-f.pdf)).
- Partager des données et des informations sur la représentation des femmes au parlement après les élections et chaque fois qu'un changement survient dans sa composition.
- Communiquer au Secrétariat de l'UIP les bonnes pratiques élaborées par le parlement pour lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence sexiste.
- Appuyer l'implication du parlement dans le processus d'établissement des rapports au titre de la Convention CEDEF. Les rapports de plus de 20 pays seront examinés lors des sessions de juin et d'octobre 2019 (voir l'[Annexe II](#)).

## Objectif 3 : Protéger et promouvoir les droits de l'homme

### 1. Aperçu des activités

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires a tenu sa 158<sup>ème</sup> session à Genève en janvier-février 2019. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation de 417 parlementaires dans 37 pays. Par ordre décroissant, les cas concernaient des parlementaires d'Asie (30 %), des Amériques (23 %), d'Afrique (19 %), d'Europe (15 %), du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (12 %) et du Pacifique Sud (1 %). Au total, 78 pour cent des cas concernaient des parlementaires de l'opposition et 18 pour cent des femmes.

Dans la plupart des cas, la liberté d'expression était directement ou indirectement en cause. Les violations les plus fréquemment examinées par le Comité au cours de la session concernaient la révocation ou la suspension abusive du mandat parlementaire, le non-respect des garanties d'une procédure équitable dans les procédures visant des parlementaires, la violation de la liberté d'expression, ainsi que des actes de torture, des mauvais traitements et d'autres actes de violence.

Au cours de la session, le Comité a adopté un total de 15 décisions. Le Comité a décidé de clore les dossiers de 51 parlementaires.

Au cours de la période considérée, le Secrétariat de l'UIP a assuré le suivi des récentes décisions du Conseil directeur de l'UIP et du Comité des droits de l'homme des parlementaires sur des cas individuels de violation des droits de l'homme, suivi et traité l'évolution des cas existants et pris des mesures en réponse aux nouvelles plaintes soumises au Comité.

### 2. Activités futures

- Suivi des 158<sup>ème</sup> et 159<sup>ème</sup> sessions (octobre 2018 et janvier 2019) du Comité des droits de l'homme des parlementaires.

### 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Suivre les cas d'allégations de violations des droits de l'homme des parlementaires dont est saisi le Comité et informer le Secrétariat de l'UIP de toute mesure de suivi prise. (La liste des pays pour lesquels des cas sont en cours d'examen est présentée à l'[Annexe II](#)).
- Donner de la visibilité aux statistiques du Comité présentées à la dernière Journée internationale des droits de l'homme – le 10 décembre – en plaidant en faveur des parlementaires en danger. Utiliser pleinement la carte mondiale et l'analyse des statistiques du Comité publiées ce jour-là ainsi que les autres outils visuels et informations disponibles pour sensibiliser les parlements à l'action du Comité et aux idéaux qu'il cherche à défendre (voir [www.youtube.com/user/iparliamentaryunion](http://www.youtube.com/user/iparliamentaryunion)).

- Appuyer l'engagement et le suivi parlementaires en ce qui concerne les prochaines sessions du Conseil des droits de l'homme, du Comité des droits de l'homme du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et du Comité des droits de l'enfant.
- Diffuser et utiliser le guide sur la liberté d'expression à l'usage des parlementaires (voir <https://www.ipu.org/fr/ressources/publications/guides/2018-10/la-liberte-dexpression-des-parlements-et-des-parlementaires-importance-et-perimetre-de-la-protection>).
- Faire participer les parlementaires qui ont une expérience et des fonctions pertinentes aux événements relatifs aux droits de l'homme que l'UIP organise en collaboration avec ses partenaires.

## Objectif 4 : Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

### 1. Aperçu des activités

En février 2019, des parlementaires de 17 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord se sont réunis à Louxor, en Egypte, pour la conférence régionale de haut niveau sur *Le rôle des parlementaires face à la menace des combattants terroristes étrangers et aux défis connexes*. Cette conférence visait à renforcer la coopération parlementaire et l'échange de bonnes pratiques, à recueillir des suggestions des parlementaires sur les enjeux liés à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU, à contribuer à la création du Réseau parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à mobiliser l'attention des parlementaires sur les derniers faits relatifs aux combattants terroristes étrangers.

Parallèlement, les Secrétariats de l'UIP, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et du Bureau de lutte contre le terrorisme ont finalisé ensemble un protocole d'accord qui sera présenté aux organes directeurs (voir [Annexe IV](#)). L'ONU a approuvé un financement à hauteur de 2,2 millions de dollars E.-U. pour la mise en œuvre, ces deux prochaines années, du programme de l'UIP pour la lutte contre le terrorisme.

### 2. Activités futures

- Séminaire sur les stratégies parlementaires de désarmement global, de non-prolifération et de contrôle des armes visant notamment à promouvoir le nouveau programme de désarmement du Secrétaire général de l'ONU et la nécessité d'établir un contrôle rigoureux des mesures de désarmement prises au niveau national.
- Séminaire régional à l'intention des parlements de la région du Pacifique sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM) et l'interdiction, pour les acteurs non étatiques, d'accéder à ce type d'armes.
- Atelier régional sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à Niamey, au Niger, à l'intention des pays du Sahel, lequel sera suivi d'un atelier à l'intention du Groupe Eurasie de l'UIP.
- Préparatifs du premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en coopération avec l'ONU.

### 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Surveiller les évolutions politiques et favoriser la solidarité parlementaire au niveau régional.
- Envisager la signature et la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté par les Nations Unies en 2017.

## Objectif 5 : Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

### 1. Aperçu des activités

L'accent a été mis sur les préparatifs de la 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Doha.

## 2. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Assurer le suivi des résolutions et des autres décisions ayant été adoptées à la 139<sup>ème</sup> Assemblée et qui seront adoptées à la 140<sup>ème</sup> Assemblée.
- Elaborer les rapports de pays en temps voulu. Les pays devant présenter un rapport en 2019 (délai fixé au 31 juillet 2019) sont les suivants :
  - **Groupe africain** - Burundi, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho.
  - **Groupe arabe** - Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman.
  - **Groupe Asie-Pacifique** - Fidji, Iles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Maldives, République démocratique populaire lao.
  - **Groupe Eurasie** - Kazakhstan, Kirghizistan.
  - **Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)** - Cuba, El Salvador, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras.
  - **Groupe des Douze Plus** - Allemagne, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie.

## Objectif 6 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes

### 1. Aperçu des activités

Début 2019, l'UIP a continué de promouvoir son rapport 2018 sur la représentation des jeunes dans les parlements nationaux. La participation des jeunes n'a que très peu progressé au cours des deux dernières années.

Les préparatifs se poursuivent pour la promotion des cibles concernant la représentation de jeunes, lesquelles ont été définies par le Forum des jeunes parlementaires en octobre 2018.

### 2. Activités futures

- Cette année, l'UIP s'est associée au World Future Council pour la préparation du "Future Policy Award" dont le thème pour 2019 est les politiques en faveur de la jeunesse. Un appel à candidatures a été lancé. Le prix sera attribué à l'occasion de la 141<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP à Belgrade, en Serbie.
- La sixième Conférence mondiale des jeunes parlementaires aura lieu en 2019.
- L'UIP se propose d'aider des jeunes parlementaires à mettre en place des forums de jeunes parlementaires.

### 3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP

- Adhérer à la campagne Not Too Young To Run et la promouvoir, notamment sur les médias sociaux (#NotTooYoungToRun).
- Communiquer au Secrétariat de l'UIP des données et des informations sur les jeunes au parlement après les élections.
- Faire appel à l'UIP si un soutien est nécessaire pour renforcer la participation des jeunes et pour contribuer à la mise en place ou au bon fonctionnement de forums de jeunes parlementaires.
- Partager des données et des informations sur la représentation des jeunes au parlement après les élections et chaque fois qu'un changement survient dans sa composition.
- Partager des bonnes pratiques mises en œuvre pour renforcer la participation des jeunes.

## Objectif 7 : Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

### 1. Aperçu des activités

L'UIP a contribué conjointement à l'organisation du Forum parlementaire régional arabe sur le Programme 2030 en coopération avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Groupe de la Banque islamique de développement.

Une séance d'information à l'intention des parlementaires sur la couverture sanitaire universelle a été organisée conjointement avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en marge de l'Audition parlementaire 2019 aux Nations Unies. Lors de cette séance, les parlementaires ont été informés sur les moyens pour eux de participer au processus de consultation en ligne en prévision de la Réunion de haut niveau de l'ONU sur la couverture sanitaire universelle, qui aura lieu en septembre 2019.

Des ateliers nationaux sur les changements climatiques ont été organisés à l'intention des Parlements du Zimbabwe (8 mars) et du Burundi (22 mars), lors desquels ils ont reçu des outils pour renforcer leur capacité à contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat au niveau national. Ces ateliers ont été organisés en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Un bulletin thématique sur l'économie verte a été publié en mars en coopération avec ONU Environnement.

## **2. Activités futures**

- Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable (ODD) à l'intention des Parlements de la région Asie-Pacifique (Mongolie, 27-28 mai).
- Séminaire interrégional sur les ODD à l'intention d'une sélection de parlements de pays en développement (Chine, 12-14 juin).
- Manifestations parlementaires à l'occasion du Forum politique de haut niveau de l'ONU sur le développement durable (New York, juillet 2019).
- Ateliers nationaux sur les changements climatiques en Zambie et en République-Unie de Tanzanie (dates à confirmer).
- Manifestation parlementaire à l'Assemblée mondiale de la Santé (mai 2019).
- Guide à l'usage des parlementaires sur la santé des femmes, des enfants et des adolescents (été 2019).
- Guide à l'usage des parlementaires sur la nutrition et la sécurité alimentaire (juin 2019).

## **3. Prochaines étapes pour les Membres de l'UIP**

- Envisager d'effectuer une auto-évaluation au regard des ODD en utilisant l'outil UIP/PNUD.
- Solliciter le soutien de l'UIP et d'ONU Environnement pour renforcer leurs capacités dans la lutte contre les changements climatiques.
- Intégrer les ODD dans les travaux du parlement en menant régulièrement des débats inclusifs sur la mise en œuvre au niveau national.
- Garantir la participation parlementaire (y compris de l'opposition) à l'élaboration d'un plan d'action national pour la mise en œuvre des ODD et des contributions déterminées au niveau national sur les changements climatiques.
- Participer aux séminaires et ateliers de l'UIP sur les ODD, les changements climatiques et la santé.
- Demander à leur gouvernement s'il s'est engagé à présenter un examen national volontaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau de 2019.

## **Objectif 8 : Comblé le déficit démocratique dans les relations internationales**

La liste des activités de coopération entre l'UIP et l'ONU (activités conjointes menées au cours des six derniers mois) figure à l'[Annexe I](#).

## Coopération avec le système des Nations Unies

*Le présent document donne un aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 septembre 2018 et le 15 mars 2019.*

### Démocratie et droits de l'homme

L'UIP a achevé deux années de travaux préparatoires du Pacte mondial sur les migrations par une réunion parlementaire, à l'occasion de la Conférence intergouvernementale des Nations Unies à Marrakech (Maroc), les 10 et 11 décembre. Organisée en coopération avec le Parlement du Maroc, la réunion s'est tenue à Rabat les 6 et 7 décembre 2018. Elle s'est conclue par une déclaration politique dans laquelle les parlementaires se sont engagés à contribuer à mettre en œuvre le Pacte mondial à travers la promotion de discours politiques fondés sur des faits, l'élaboration de politiques et de lois appropriées, le contrôle parlementaire de ces politiques et lois, et la promotion d'un dialogue régional et international.

Le 18 septembre, l'UIP a participé à une manifestation parallèle organisée par la Mission permanente de l'Equateur auprès de l'Office des Nations Unies à Genève dans le cadre de la 39<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui portait sur "les conséquences de la corruption pour le plein exercice des droits de l'homme à tous les niveaux". A cette occasion, les grandes conclusions du Rapport parlementaire mondial sur le contrôle parlementaire établi conjointement par l'UIP et le PNUD ont été transmises à l'ensemble de la communauté des Nations Unies à Genève.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UIP ont poursuivi leur projet d'assistance au Parlement du Myanmar. Les deux organisations ont également poursuivi leur collaboration en soutien aux Parlements de Djibouti, de Géorgie et du Vanuatu.

En février 2019, l'UIP et le PNUD ont entamé des discussions sur les moyens de renforcer les synergies entre les programmes de renforcement parlementaire de l'Organisation à la lumière de la restructuration que connaît actuellement le PNUD. La question de savoir s'il faut conserver un interlocuteur privilégié pour les parlements et l'UIP au PNUD à New York a également été examinée. Dans ce contexte, il a été décidé que le protocole d'accord entre les deux organisations devrait être évalué au moyen d'un rapport intérimaire annuel.

L'UIP a travaillé en étroite collaboration avec le PNUD en 2018 pour préparer des métadonnées qui décrivent la méthodologie de mesure de l'indicateur de l'Objectif de développement durable (ODD) 16.7.1, à savoir "Pourcentage des emplois dans des institutions publiques (législatures nationales et locales, services public et magistrature), ventilé par sexe, âge, handicap ou non, et groupe de population, en comparaison avec la répartition nationale de l'emploi". Les métadonnées de l'UIP et du PNUD sont exclusivement axées sur les parlements nationaux. Lors d'une réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux Objectifs de développement durable, qui s'est tenue à Stockholm du 5 au 8 novembre 2018, les représentants rassemblés des commissions nationales de statistique ont approuvé la méthodologie proposée, reclassé cet indicateur – du niveau III au niveau II –, et accepté que l'UIP soit dépositaire du volet de cet indicateur relatif aux parlements nationaux [16.7.1.a)].

Les 22 et 23 novembre 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a organisé, avec l'appui de l'UIP, la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Présidé par le Secrétaire général de l'UIP, le Forum a réuni des responsables des pouvoirs publics, des parlementaires, et des représentants de la société civile et des milieux universitaires. Il a permis de recenser des exemples pertinents de participation parlementaire en matière de droits de l'homme, des difficultés réelles ou potentielles pour les parlements dans le domaine des droits de l'homme et des moyens de les régler, ainsi que des perspectives de coopération entre l'ONU et les parlements.

### Egalité des sexes

Le 25 septembre 2018, le Secrétaire général de l'UIP a prononcé une allocution à une réunion intitulée *Lever les lois discriminatoires pour les femmes et les filles d'ici 2030*, organisée par le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur l'autonomisation économique des femmes, ONU Femmes et Global Citizen. Le 28 septembre, le Secrétaire général de l'UIP a participé à une réunion intitulée

*Gender Responsive Assemblies: an agenda for concrete action* (assemblées sensibles au genre : programme d'action concrète) organisée par l'UIP conjointement avec l'initiative de l'ONU "Champions internationaux de l'égalité des sexes", où a été présenté le manuel *Gender Responsive Assemblies Toolkit* (outil pour des assemblées sensibles au genre). L'UIP a contribué à la conception et à la rédaction du manuel.

Le 8 octobre 2018, à New York, l'UIP a participé à une réunion organisée par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, le HCDH, ONU Femmes, les missions permanentes du Canada et de la Suisse, intitulée *Ending violence against women in politics* (mettre fin à la violence contre les femmes en politique).

Le 19 octobre 2018, à Genève, l'UIP a organisé un atelier sur le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), avec un accent particulier sur l'autonomisation économique des femmes. La manifestation a rassemblé des représentants de 15 parlements d'Afrique, des Amériques, de la région arabe et du Pacifique, qui ont échangé des vues avec des experts internationaux, notamment des membres du Comité CEDEF et une personne représentant ONU Femmes.

Le 28 février 2019, l'UIP a participé à un événement organisé par ONU Femmes au Liban sur la question de la violence contre les femmes en politique. La Présidente du Programme du partenariat entre hommes et femmes de l'UIP a pris la parole pour présenter les résultats de l'étude conduite par l'UIP sur la violence contre les femmes au parlement.

Le 13 mars 2019, l'UIP et ONU Femmes ont organisé la réunion parlementaire ordinaire de la Commission de la condition de la femme (CCF), à New York. La réunion portait sur le thème principal de la Commission, à savoir la protection sociale, les services publics et les infrastructures au service des femmes et des filles. Les conclusions de la réunion ont été présentées à la Commission en tant que contribution officielle de l'UIP. En outre, l'UIP et divers partenaires ont organisé trois manifestations parallèles sur la violence contre les femmes, la participation des femmes à la prise de décision, et les femmes en politique. Le 12 mars, des parlementaires ont également participé à la réunion de haut niveau de la Présidente de l'Assemblée générale intitulée *Women in Power* (les femmes au pouvoir).

Le 12 mars, la nouvelle carte de l'UIP et d'ONU Femmes intitulée *Femmes en politique 2019* a été présentée lors d'une conférence de presse au Siège de l'ONU à New York. La Présidente de l'UIP, qui contribuait à cette présentation, a répondu aux questions des correspondants de l'ONU.

L'UIP a poursuivi son étroite collaboration avec le Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF). Aux sessions d'octobre 2018 et de février 2019, elle a informé le Comité CEDEF de la situation de la participation des femmes à la vie politique et de l'engagement parlementaire auprès de la CEDEF pour les pays à l'examen. Elle a également tenu des réunions avec des membres du Comité dans le cadre du Groupe de travail CEDEF-UIP. Le 8 mars 2019, l'UIP et le Comité CEDEF ont publié une déclaration conjointe sur l'importance de parvenir à l'égalité des sexes comme moyen d'atteindre les objectifs fixés par la CEDEF ainsi que les ODD.

Par ailleurs, plusieurs activités menées par l'UIP à l'échelle nationale ont associé des membres du Comité CEDEF. Elles visaient à faire progresser la mise en œuvre de la Convention au niveau national à travers les travaux parlementaires : des séminaires nationaux ont été organisés au Kenya et à Djibouti en novembre 2018 et en Turquie en décembre 2018.

L'UIP a également poursuivi sa collaboration aux programmes d'ONU Femmes, en particulier dans le cadre de projets communs d'assistance technique aux Parlements de Turquie et de Tanzanie axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation politique des femmes.

Au niveau régional, l'UIP, l'Union interparlementaire arabe et la Chambre des Représentants égyptienne ont tenu un séminaire régional sur les Objectifs de développement durable (ODD) et l'égalité des sexes, en Egypte, en septembre 2018. Parmi les intervenants figuraient des représentants d'ONU Femmes, du PNUD et de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO).

### **Autonomisation des jeunes**

Les 14 et 15 décembre 2018, l'UIP et l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan ont organisé la cinquième Conférence mondiale des jeunes parlementaires, à Bakou, sur le thème *Promouvoir le développement durable, protéger les intérêts des générations futures*. Trois sous-thèmes ont été explorés : le rôle des jeunes dans la protection de l'environnement, la consommation et production durables, et donner la priorité à l'autonomisation des jeunes. Des représentants de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du PNUD y ont participé en qualité d'intervenants et ont activement contribué aux débats. La Conférence, à laquelle ont assisté quelque 130 jeunes parlementaires de 43 pays, était pour eux l'occasion d'échanger des vues et des expériences et de réfléchir ensemble à des solutions novatrices pour la prospérité et le bien-être des générations futures.

### **Paix et sécurité internationales**

Le 8 octobre 2018, l'UIP a participé au Sommet de la paix Nelson Mandela – une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies a prononcé un discours soulignant le rôle des parlementaires dans l'établissement de conditions politiques favorables à la paix.

L'Audition parlementaire 2019 aux Nations Unies, une manifestation organisée conjointement par l'UIP et l'ONU, s'est tenue les 21 et 22 février à New York. Sous l'intitulé *La réponse parlementaire aux nouveaux défis du multilatéralisme*, elle était destinée en partie à contribuer aux réformes en cours à l'ONU, dont bon nombre concernent le mandat de prévention des conflits et de maintien de la paix de l'ONU. Plus généralement, l'audition a examiné en détail les motifs de scepticisme croissant envers le multilatéralisme et les moyens d'y remédier. La Présidente de l'Assemblée générale, organe co-organisateur de l'événement, ainsi que la Présidente de l'UIP ont prononcé une allocution aux séances d'ouverture et de clôture. Le Secrétaire général de l'ONU a également prononcé une allocution devant les parlementaires dans un volet spécial de l'audition. Plus de 200 parlementaires étaient présents.

Du 26 au 28 février, l'UIP, en coopération avec la Chambre des représentants égyptienne, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (BLT), a tenu la Conférence régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sur *le rôle des parlementaires face à la menace des combattants terroristes étrangers et aux défis connexes*. Des délégations de haut niveau de l'ensemble de la région ont participé à la conférence, qui a suscité des discussions fructueuses sur les possibilités et les défis que rencontrent les parlements dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme menant au terrorisme, en mettant l'accent sur la menace posée par les combattants terroristes étrangers. Cette conférence était la première d'une série d'activités de renforcement des capacités du Programme conjoint UIP-ONU mené par le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

La coopération s'est poursuivie avec le BLT et l'ONUDC en vue de la mise en œuvre du Programme conjoint UIP-ONU – soutenu par une importante contribution financière de l'ONU – dans le domaine de la lutte contre le terrorisme (avec un accent sur ses causes profondes) et la prévention de l'extrémisme violent. Afin d'institutionnaliser la coopération entre les trois institutions, un Protocole d'accord UIP-BLT-ONUDC devrait être signé par leurs dirigeants respectifs dans les mois à venir.

L'UIP, en collaboration avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 et le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, a poursuivi les consultations en vue d'organiser une nouvelle réunion régionale sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité, qui porte sur les parlements de la région du Pacifique. Cette réunion a pour objectif de faire connaître la résolution aux parlementaires, d'encourager les échanges de données d'expérience et de faciliter les échanges de bonnes pratiques législatives et réglementaires.

Des discussions ont été tenues avec le Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et la Présidente de la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète (également Représentante permanente du Costa Rica auprès des Nations Unies). Ces discussions visaient à permettre à l'UIP de contribuer à promouvoir la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TPNW). Des stratégies pour ces campagnes de promotion sont à l'examen.

Le 15 octobre 2018, lors de la 139<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale a organisé une réunion-débat pour promouvoir le nouveau programme de désarmement du Secrétaire général intitulé *Assurer notre avenir commun*. Des fonctionnaires du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et la présidence de la Conférence des Etats parties au Traité sur le commerce des armes y ont participé. Des consultations sont en cours pour le suivi de la réunion, sous la forme d'un atelier sur l'approche globale en matière de maîtrise des armements et de non-prolifération.

Dirigé par le Président de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, le sénateur Juan Carlos Romero (Argentine), une délégation de l'UIP a participé au huitième Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies les 19 et 20 novembre 2018, à New York. Le thème général était *#Commit2Dialogue : partenariats pour la prévention et le maintien de la paix*. La délégation de l'UIP a saisi cette occasion pour s'entretenir avec le nouveau Haut Représentant de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies (UNAOC), M. Miguel Angel Moratinos, ancien parlementaire espagnol. L'UIP a prononcé une allocution au Groupe des Amis de l'UNAOC.

### **Développement durable**

L'UIP a organisé plusieurs séminaires régionaux sur la réalisation des ODD à l'intention de parlements des régions suivantes : le Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'Amérique latine, la Communauté des Etats indépendants, les Caraïbes, le groupe géopolitique des Douze Plus et l'Asie de l'Est. Ces séminaires ont constitué un cadre permettant aux participants d'échanger leurs expériences, de recenser des défis et des possibilités, et d'envisager des solutions concrètes pour réaliser les ODD aux niveaux national et régional. Divers représentants de l'ONU – principalement du PNUD, d'ONU Femmes, du Comité CEDEF, de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, de l'UNESCO, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) – ont participé à plusieurs sessions en qualité d'intervenants, principalement dans les domaines de la mise en œuvre des ODD, de la gouvernance, de l'égalité des sexes et de l'éducation.

Du 22 au 24 octobre, la Présidente de l'UIP et un groupe de parlementaires ont participé au Forum mondial de l'investissement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève. Une manifestation parallèle destinée aux parlementaires a été organisée le premier jour, à l'occasion de laquelle des questions fondamentales sur le financement des ODD ont pu être abordées. Des parlementaires ont aussi participé à un dialogue tripartite spécial. La Présidente de l'UIP a prononcé une allocution à l'ouverture du Forum et a également participé à un débat de type de ceux organisés à Davos avec des chefs d'Etat, la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de la CNUCED et des experts de haut niveau.

L'UIP et le Parlement polonais ont organisé une réunion parlementaire à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties (COP24) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Quelque 200 délégués de plus de 50 pays y ont participé. Ils ont réfléchi à la manière d'appliquer les cadres juridiques pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et de créer des environnements propices aux investissements dans le domaine du climat. Les participants ont souligné l'importance de procéder régulièrement à des examens des engagements nationaux sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour veiller à leur conformité avec les connaissances scientifiques les plus récentes, ainsi que de surveiller les émissions et de vérifier les dispositions prises par les gouvernements.

Pour soutenir les parlements dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris au niveau national, l'UIP et le PNUE ont lancé un projet visant à renforcer la capacité des parlementaires à contribuer à accélérer la mise en œuvre de l'Accord et des contributions déterminées au niveau national. Quatre parlements ont été sélectionnés pour bénéficier de cette aide en 2019. Un premier atelier se tiendra au Parlement du Zimbabwe le 8 mars 2019.

Le 27 septembre 2018, la Présidente de l'UIP a prononcé une allocution à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les maladies non transmissibles. Son intervention s'inspirait de la contribution apportée par le Groupe consultatif de l'UIP sur la santé lors d'une audition précédente en prévision de la Réunion de haut niveau. Le 22 février 2019, l'OMS, avec l'appui de l'UIP, a organisé une réunion d'information sur la couverture sanitaire universelle à l'intention des parlementaires participant à l'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies. Cette réunion entrait dans le cadre des préparatifs d'une Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle

prévue le 23 septembre, à laquelle l'UIP est invitée à contribuer en vertu d'une résolution de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général de l'UIP a prononcé une allocution lors la réunion d'information, à laquelle ont assisté 40 parlementaires. En outre, l'UIP a contribué à diffuser aux parlementaires une enquête sur la couverture sanitaire universelle, dont les résultats seront intégrés aux négociations en vue d'une déclaration politique pour la Réunion de haut niveau à venir.

Les 24 et 25 janvier 2019, l'UIP a participé à l'organisation du Forum parlementaire régional arabe sur le Programme 2030, en coopération avec la CESAO, le PNUD et le Groupe de la Banque islamique de développement. Le Forum avait pour but de faire mieux connaître le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre, l'examen et le suivi des ODD dans le monde arabe. Le Forum s'est concentré sur les moyens de sensibiliser davantage de parlementaires et la manière dont les parlements de la région peuvent échanger les meilleures pratiques concernant le Programme 2030.

En vue de la session annuelle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de l'ONU, qui aura lieu du 16 au 19 juillet 2019, l'UIP et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU ont discuté de l'idée de rehausser le statut de la réunion parlementaire, qui deviendrait une manifestation spéciale au lieu d'une manifestation parallèle. Cela permettrait d'accroître sa visibilité et celle du rôle des parlementaires dans la mise en œuvre des ODD. L'enquête annuelle des parlements de 51 pays participant à l'examen national volontaire de cette année a été lancée le 20 novembre 2018 avec un délai au 1<sup>er</sup> juin 2019. L'UIP a également contribué à l'un des rapports de l'ONU pour la session du Forum sur le thème *Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité*.

Le 17 janvier 2019, l'UIP a participé en tant qu'observateur à la première réunion du centre stratégique reconstitué sur les ODD (*SDG Strategy Hub*) présidé par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU. Le centre stratégique rassemble plusieurs institutions et départements du système des Nations Unies ainsi que des acteurs internationaux de la société civile et du secteur privé dans le but de faire connaître les ODD au grand public.

L'UIP et le PNUD ont continué de soutenir les parlements dans le cadre de leurs auto-évaluations relatives aux ODD au moyen de l'outil d'auto-évaluation *Les ODD à l'usage des parlements*, réalisé conjointement par les deux organisations. En octobre, le Parlement de Sri Lanka a évalué sa capacité à mettre en œuvre les ODD et présenté un plan d'action sur mesure grâce à l'aide de l'UIP et du PNUD. Au cours de la période considérée, le Parlement d'Argentine a commencé à planifier un atelier fondé sur l'outil d'auto-évaluation de l'UIP et du PNUD. Le centre régional du PNUD pour les Etats arabes (*Regional Hub for Arab States*) s'est dit intéressé par un partenariat avec l'UIP pour mener des évaluations parlementaires des ODD au moyen de l'outil, en Somalie, en Tunisie et en Jordanie.

Les 17 et 18 décembre 2018, l'UIP a organisé un atelier national sur les ODD en collaboration avec l'ONU au Viet Nam et l'Assemblée nationale du Viet Nam. La conférence visait à favoriser la compréhension des ODD non seulement au sein de l'Assemblée nationale, mais aussi parmi les parties prenantes du Gouvernement et les représentants sous-nationaux élus. A cette occasion, l'Assemblée nationale a présenté la version traduite de l'outil d'auto-évaluation UIP-PNUD sur les ODD.

En tant que membre du Comité de pilotage du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC), l'UIP a participé à la 16<sup>ème</sup> réunion du Comité le 30 novembre 2018, à New York. Elle a en outre établi un groupe de parlementaires pour assister à une réunion spéciale sur la participation du secteur privé à la coopération au développement, les 17 et 18 janvier 2019, à Paris. En collaboration avec d'autres membres du GPEDC, l'UIP a commencé les préparatifs, conjointement avec le Forum politique de haut niveau, à New York, d'une réunion des hauts dirigeants sur la coopération au développement prévue les 13 et 14 juillet.

L'élaboration d'une nouvelle note d'orientation à l'intention des parlementaires sur la coopération au développement s'est poursuivie durant cette période. La note sera publiée en tant que publication conjointe UIP-PNUD d'ici à la mi-2019.

Un bulletin thématique sur l'économie verte a été parachevé en étroite coopération avec le PNUE. La publication de l'UIP *Les nuances du vert : présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires* a pour but d'aider les parlementaires à comprendre les fondamentaux de l'économie verte et la façon dont ils s'imbriquent. Le bulletin thématique sera présenté à la 140<sup>ème</sup> Assemblée, qui se tiendra au Qatar.

Les 23 et 24 novembre 2018, l'UIP, en collaboration avec l'OIT et avec le soutien du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a organisé un séminaire régional pour les parlementaires à Abuja. L'objectif était de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations du séminaire précédent, tenu en mai 2016 au même endroit. Les participants ont échangé des bonnes pratiques et, gardant à l'esprit les défis auxquels ils avaient été confrontés durant la phase de mise en œuvre, se sont employés à ajuster les stratégies parlementaires pour des actions ciblées.

En tant que membre du groupe SUN Movement, le Secrétaire général de l'UIP a participé à la réunion du groupe le 26 septembre 2018, à New York, à laquelle il a pris un engagement sur l'égalité des sexes et l'autonomie économique et sociale des femmes et des filles. Il a également participé au séminaire du Comité exécutif de SUN Movement, le 29 janvier 2019, à Genève.

Le 29 octobre 2018, la Présidente de l'UIP a prononcé un discours à la cérémonie d'ouverture du Sommet parlementaire mondial, organisé à Madrid par la FAO, le Parlement espagnol, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et le Front parlementaire contre la faim en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Elle a souligné le rôle clé des parlements pour relever les défis liés à la nutrition ainsi que l'engagement de l'UIP auprès des partenaires internationaux pour accélérer les progrès en la matière.

En amont de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Présidente de l'UIP a participé au petit déjeuner de travail du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) sur les obligations redditionnelles, le 23 septembre 2018, à New York. La Présidente a rappelé l'engagement de l'UIP en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes et des filles, en fournissant des exemples d'actions parlementaires ayant permis d'obtenir des avancées en matière de santé sexuelle et procréative. A l'occasion de la présentation du rapport 2018 du groupe indépendant chargé d'établir les responsabilités du mouvement *Chaque femme, chaque enfant* (*Every Woman, Every Child* – EWEC), le 27 septembre 2018, le Secrétaire général de l'UIP a évoqué la responsabilité des parlements dans le domaine de la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Le 28 septembre 2018, la Présidente de l'UIP a participé à la réunion du groupe directeur de haut niveau de *Chaque femme, chaque enfant*, auquel elle avait été nommée en juillet 2018-

Du 11 au 13 décembre, l'UIP a participé, avec une délégation de parlementaires, au Forum des partenaires du PMNCH, à New Delhi. Un conclave parlementaire était présidé par la Présidente de l'UIP, et une session parallèle sur le rôle des parlementaires en matière d'obligation redditionnelle était co-organisée par le PMNCH, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Forum parlementaire intereuropéen sur la population et le développement. La Présidente de l'UIP a prononcé une allocution devant les 1200 participants du Forum au cours de la cérémonie d'ouverture. Elle a souligné les nombreux défis qui touchent encore la santé des femmes, des enfants et des adolescents et a exhorté les parlementaires à jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'état de santé des populations vulnérables et marginalisées.

### **Commerce international**

L'UIP et le Parlement européen ont organisé la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC, les 6 et 7 décembre 2018, au Siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. La Conférence était co-présidée par Mme Margaret Mensah-Williams, Présidente du Conseil national de Namibie, et M. Bernd Lange, député européen et Président de la commission du commerce international. La principale question traitée était la voie à suivre pour l'OMC. Quelque 250 participants de 55 parlements nationaux et régionaux et des représentants de missions permanentes à Genève ont plaidé en faveur de l'accroissement de l'efficacité et de la légitimité de l'OMC. Ils ont exigé que des mesures soient prises d'urgence pour sortir l'Organe de règlement des différends de l'OMC de l'impasse dans laquelle il se trouve et renforcer le système commercial multilatéral afin que les peuples en tirent un meilleur parti. Ils ont réaffirmé leur attachement à un système commercial international équitable, fondé sur le libre-échange, pour promouvoir la croissance économique mondiale et le développement économique durable, la création d'emplois et le bien-être.

### **Echanges de haut niveau**

La Présidente de l'UIP a assisté à l'ouverture de la 73<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale la semaine du 23 septembre 2018. Dans ce contexte, elle a participé au déjeuner de travail du Secrétaire général de l'ONU à l'intention des chefs d'Etat et des chefs de délégations.

Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Michael Møller, a représenté le Secrétaire général de l'ONU à la première réunion du Comité préparatoire pour la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement, les 8 et 9 février 2019. Des hauts fonctionnaires des autres institutions des Nations Unies basées à Genève étaient également présents et ont alimenté les discussions sur le rôle du partenariat entre l'ONU et l'UIP pour concrétiser les engagements mondiaux et renforcer le multilatéralisme.

La Présidente et le Secrétaire général de l'UIP se sont entretenus avec le Secrétaire général de l'ONU le 21 février 2019 pour examiner des initiatives récentes, notamment les préparatifs de la cinquième Conférence mondiale des Présidents de parlement, l'assistance aux parlements en vue de traiter les grandes crises humanitaires, les efforts déployés conjointement par l'UIP et l'ONU pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et le renforcement du partenariat entre l'ONU et l'UIP. La délégation de l'UIP comprenait également trois parlementaires : M. Al Mahmoud, Président du Parlement du Qatar, où se tiendra la 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, Mme Susan Kihika (Kenya), Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP, et Mme Safa Al-Hashem (Koweït), Vice-Présidente de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, ainsi que la Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies et la Directrice des Parlements membres et des Relations extérieures. La délégation de l'ONU comprenait la Vice-Secrétaire générale ainsi que des responsables du Bureau exécutif du Secrétaire général et du Département des affaires politiques.

Au cours de la période considérée, la Présidente et le Secrétaire général de l'UIP ont tenu plusieurs réunions bilatérales avec des hauts fonctionnaires de l'ONU, dont le Secrétaire général adjoint à la lutte contre le terrorisme, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), pour examiner des moyens de renforcer la coopération entre l'UIP et l'ONU.

**I. Parlements qui ont souscrit aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements**



**II. Pays ayant des cas dont est actuellement saisi le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP et qui ont été examinés au moins une fois :**

- **Afrique** : Burundi, Cameroun, Erythrée, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal ;
- **Amérique** : Argentine, Chili, Colombie, Equateur, Guatemala, Haïti, Venezuela (République bolivarienne du) ;
- **Asie** : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande ;
- **Europe** : Bélarus, Fédération de Russie, Turquie ;
- **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : Bahreïn, Iraq, Israël, Koweït, Palestine, Yémen.

**III. Pays dont les rapports nationaux seront examinés lors des prochaines sessions du Comité CEDEF (juillet et octobre 2019) :**

**Session de juillet 2019** : Autriche, Bahreïn, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Guyana, Mozambique, Qatar et République démocratique du Congo

**Session d'octobre 2019** : Andorre, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Iraq, Kazakhstan, Lituanie, Pakistan, Seychelles

**IV. Pays examinés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies dans le cadre de l'Examen périodique universel (mai et novembre 2019)**

**Session de mai 2019** : Albanie, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dominique, Ethiopie, Guinée équatoriale, Nicaragua, Norvège, Portugal, Qatar, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée

**Session de novembre 2019** : Angola, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Egypte, El Salvador, Fidji, Gambie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Kazakhstan, Madagascar, Saint-Marin, Slovénie

**V. Pays devant présenter un rapport lors du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (juillet 2019)**

Afrique du Sud, Algérie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Erythrée, Fidji, France, Ghana, Guatemala, Indonésie, Islande, Israël, Kazakhstan, Koweït, Lesotho, Maurice, Mauritanie, Mongolie, Nauru, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Palaos, Philippines, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Serbie, Sierra Leone, Tchad, Timor-Leste, Tonga, Tunisie, Turkménistan et Vanuatu.